



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100825

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/10/2024 12H33 C:023172 I:27375

V/Email reçu le Vendredi 11/10/2024 à 12H33

V/REF.IMM. 4008

IMMEUBLE : LA VILLA CITADINE
122/124, AV.FRANKLIN ROOSEVELT
69500 BRON

SDC 'LA VILLA CITADINE'
C/O PRIMOGEST
13, RUE DES TULIPIERS
69673 BRON CEDEX

Vaulx en Velin, le 22 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N124 ROOSEVELET - LOGEMENT DE MME JAMET AU 4EME ETAGE - TEL:

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT TOILETTE QUI EST COMPLEMENT BOUCHE

Donneur d'ordre : Mme S TURQUIE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 11/10 A 14H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME JAMET AU 4EME ETAGE
PRESENCE D'UN REFOULEMENT DE LA COLONNE EAU VANNE
DEBOUCHAGE/CURAGE A PARTIR DE LA CUVETTE WC SUR 3 METRES LINEAIRES DE
COLONNE
- OBSTRUEE PAR UN OBLJET INDETERMINE
CONTROLE DE L'ECOULEMENT DU WC ET DE LA COLONNE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 14/10/24 à 15H14 Mme S TURQUIE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100825

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
1,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 11/10	2	117,97	176,95
TOTAL H.T.				206,07
T.V.A. a 10,00%				20,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>226,67</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.